

AMIS de CERVIERES

Janvier 2 000 .

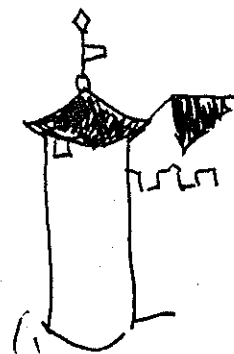
Les AMIS DE CERVIERES sont toujours là .

Tristes, très tristes, d'avoir vu partir, sans prévenir d'aucune façon, deux Membres éminents de l'ASSOCIATION . : Jeannette COLOMBET, mémoire de l'école et discrète observatrice de la vie du pays,

Bernard COSTE, notre Secrétaire Général, qui écrivait si gentiment nos bilans et nos projets, et se passionnait pour les archives de l'Environnement .
Deux Amis de grande envergure ...

Ce Bulletin, le cinquième depuis décembre 1997 reste fidèle aux touches de fraîcheur de Loutte RAYNAUD, s'honore d'un poème d'Henri ARTHAUD, et vous présente le texte du Cahier de Doléances de la Ville de CERVIERES en 1789 .

Heureuse année .; Au plaisir de nous revoir .. . P Chatelain



UN POEME D'Henri ARTHAUD, que vous connaissez comme acteur du film sur le dressage des boeufs "rouge" de Salers .

Oh CERVIERES, mon beau village
Toi qui a vu d'illustres personnages
Toi qui a eu longtemps le règne
Des Monts du Forez et d'Auvergne
On a fermé ton église et ton école
Toutes tes portes sont closes
Tant de souvenirs à présent s'envolent
Mais tes maisons sont là qui s'imposent
Bien peu de gens ont dans leur mémoire
Tout ce passé, toute cette histoire
De ta campagne, il ne reste plus rien
Pourtant là où j'ai grandi
De tous ces hameaux avec leurs chemins
Je ne m'y reconnais plus aujourd'hui
Oh CERVIERES, toi, village si joli

C'est là que j'ai passé le meilleur temps de ma vie
Je ne trouverai nulle part ailleurs
Un village avec tant de splendeur
C'est dire que tu comptes dans mon coeur
Mais je n'aurai plus ce bonheur
De te voir le matin quand je me lève
Je te retrouve uniquement dans mes rêves
Je pense à ton porche, tes remparts, ton musée
Tes commerces, ton chateau, tes ruelles, ton clocher
Oh CERVIERES, bien dommage tout de même
Que tout le monde te laisse, personne ne t'aime
Oh CERVIERES, village de mon enfance
Je t'en prie, Reste le même
Je te quitte avec regrets et souffrance
Toi qui mérite bien ce poème .

De Loutte RAYNAUD : Le dernier automne du siècle .

Une feuille de vigne vierge virevolte et atterit sur le bord de la fenêtre . Sa couleur pourpre dit l'automne avancé .

Entrevus à travers la grille de la terrasse de Bourcy, des pâtés de sable s'effondrent . Les enfants sont partis .

A la tour de Bise, une oriflamme, souvenir de la fête annuelle, semble se mettre en berne . Elle pend, lamentablement humectée par les averses de cet automne capricieux . Ce dernier automne du XX^e siècle se distingue par des anomalies dans la végétation . C'est la conséquence, sans doute, de l'instabilité de son climat . (Souvenez vous du gel et des averses de neige fondue du lundi 4 octobre)

A Bareille, il y a quelques vingtaines d'années, les colchiques venaient appeler les enfants aux bancs de l'école . Leurs veilleuses, couleur de mauve dans le pré humide, sonnaient en septembre le glas des vacances, des escapades ensoleillées ... Nous retrouvions, en effet, l'école au début d'octobre .

Actuellement la rentrée scolaire s'effectue les tout premiers jours de septembre . Et bien, oui, les colchiques ont programmé leur floraison fin août, se mettant au diapason ...

On a pu observer, tout près du parking, un sureau portant ses baies mûres et en même temps, à son sommet, quelques fleurs en ombelles épanouies, ceci au début du mois de septembre .

A la mi septembre, un forsythia s'imagine être à Pâques, tandis que des saxifrages rose (normalement leurs fleurs égayaient nos plate-bandes en mars ou avril) font leur apparition .

Encore plus extraordinaire : Trois coucous, non loin de la Fontaine de Jeanne, agitent leurs clochettes jaune sous les rafales de la bise de ce début d'octobre .

Ces phénomènes ne sont pas exclusifs à CERVIERES . Dans le Dauphiné, un cerisier a refleurit début octobre . Des arums aussi, à la même période . Les roses de Noël faisaient acte de contradiction et devançaient la Nativité de deux mois .

Une vieille pendule, dont on a oublié de remonter le mécanisme, avec ses aiguilles qui tournent dans tous les sens : voilà l'impression que laisse cet automne 1999 .

En dernière minute : un bon mois nous sépare de la date officielle de l'hiver, et pourtant la plupart des grandes routes sont coupées par les chutes de neige et le verglas .

Décidément l'automne 1999 restera dans les mémoires ...

Voici le texte du Cahier de doléances de CERVIERES . Nous avons respecté l'orthographe de l'original, reproduit les paragraphes les plus intéressants et condensé les parties qui traitaient de la réforme du système des impôts . Nous avons aussi inséré entre les morceaux choisis, des notes pour préciser le sens de certains mots et expliquer le contenu des activités de l'époque .

. CAYEZ DES DOLEANCES, REMONTRANCES, VOEUX ET SOUHAITS DE LA VILLE DE CERVIERES, EXPRIMES SANS APPRET ET LIBREMENT, EN CONFORMITE DE LA LETTRE ET REGLEMENT DU ROY EN DATTE DU 24 JANVIER 1789, SIGNIFIEZ A LA COMMUNAUTE DES HABITANTS AVEC L'ORDONNANCE DE MONSIEUR LE BAILLI DU FOREZ

" LA VILLE DE CERVIERES EST SITUEE AU COUCHANT DU FOREZT, SUR LES MONTAGNES QUI SEPRE CEtte PROVINCE D'AVEC CELLE D'Auvergne .

LES HABITANTS DE CETTE VILLE DE CERVIERES, ASSISE SUR UN ROCHER, AUTOUR DES RUINES D'UN VIEUX CHATEAU, BATI PAR LES COMTES DE FOREZT, SONT PAUVRES, PARCE QUE LE TERROIR SUR LEQUEL SONT PLACEES LES POSSESSIONS TRES BORNEES DE LA COMMUNAUTE EST INGRAT DE SA NATURE . IL NE PRODUIT QUE DU SEIGLE ET DE L'AVOISNE . LES NEIGES ET LES GLACES, QUI COUVRENT LES TERRES ET LES PRES, DEPUIS LE 6 OCTOBRE JUSQUES A LA FIN D'AVRIL DEVORENT ET GATENT LES SEMENCES QUI NE RENDENT AU PLUS ANNEES COMMUNES QUE LE TROISIEME GRAIN . ENCORE N'EST CE QUE TOUTES LES TROIS ANNEES QUE L'ON PEUT RETIRER UNE AUSSY MAUVAISE RECOLTE, QUI N'EST ENCORE PRODUITE QUE PAR L'EFFET DES PLUS TERRIBLES ET DES PLUS FREQUENTS TRAVAUX ET LABOURS DU CULTIVATEUR, QUI NE PEUT AUTREMENT PARVENIR A EMPECHER LA CRUE DE LA FOUGERE QUI SE REPRODUIT CHAQUE ANNEE ."

note : le chateau a été démolí, après les guerres de la Ligue, dès 1617, si l'on croit les Mémoires du Lieutenant Comte de Souvigny, dont le régiment aurait été chargé du rasement des fortifications, en 1634, à l'initiative de Richelieu si on se réfère à d'autres sources .

6 octobre S^t Bruno
25 novembre S^{te} Catherine

Le 6 octobre qui semble marquer le début des hivers, est, en fait, le jour de la Saint BRUNO, où se tient une des plus anciennes foires de la ville .

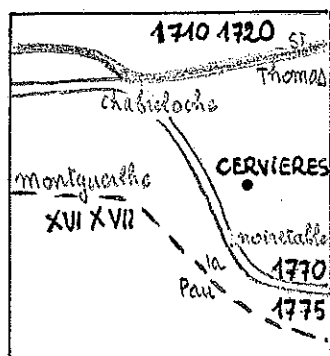
" DEPUIS BIEN DES ANNEES, LA POPULATION DE LA VILLE DE CERVIERES DIMINUE SENSIBLEMENT ."

note : on n'a pas de chiffres fiables sur le mouvement de la population au XVIII^e éme . La paroisse de 1789 compte plus de 600 habitants (604 en 1806), et la ville seule plus de 400 . En 1814, la commune a 576 habitants, le bourg 400 . Pour 1821 les chiffres sont 526 et 350 (alors que le bourg de Noirétable est du même ordre d'importance que celui de Cervières avec 463 résidents) . Depuis la révolution, le noyau villageois n'a cessé de décliner : moins de 300 en 1856, moins de 200 en 1891, moins de 100 en 1921, moins de 20 en 2000 . Mais les familles paysannes des 22 écarts ont maintenu la population totale qui a même augmenté jusqu'en 1841 (602 habitants- 112 aujourd'hui) .

la VILLE

1680 104 feux
1789 75 feux

" PLUSIEURS CAUSES ONT CONCOURUES A SA DEPOPULATION . SANS PARLER ICY DE L'ABSENCE ET DE LA RETRAITE DE CES SEIGNEURS, LA COMMUNAUTE DE CERVIERES OBSERVE QU'IL S'EST OUVERT DEUX GRANDES ROUTTES, L'UNE AU NORD, ET L'AUTRE AU MIDI DE CETTE CITE MALHEUREUSE . ELLES PARTENT TOUTES LES DEUX DU MEME LIEU DE LA VILLE DE LYON, POUR ABOUTTIR L'UNE ET L'AUTRE AUX MEMES ENDROITS, AUX VILLES DE CLERMONT ET DE BORDEAU ; LA ROUTE QUI EST AU NORD DE CERVIERES TRAVERSE LE BOURG DE St JUST EN CHEVALET A DEUX GRANDES LIEUES DE DISTANCE, ET LA ROUTE QUI EST AU MIDY TRAVERSE LE BOURG DE NOIRETABLE A UNE GRANDE LIEUE DE DISTANCE DE LA VILLE DE CERVIERES ."



note : la route de Roanne à Thiers par le col. St Thomas est réalisée en 1710-1720 pour remplacer la vieille route de postes par Feurs, le plateau de St Didier sur Rochefort, le relais de la Pau au dessus de Noiretable, et le col de Montguenlle d'où l'on descendait au pont de Seychal . Cette nouvelle route soulignait l'importance du port de Roanne, tête de la navigation sur la Loire, et la primauté de la route du Bourbonnais entre Paris et Lyon par Tarare . L'autre route, l'actuelle Nationale 89 fut commencée en 1772 dans la traversée de la montagne entre Boen et Thiers . Elle épouse les sinuosités des vallées de la Durolle et de l'Anzon . Son tracé révolutionnaire pour l'époque, ne comporte pas de pentes supérieures à 5 %, alors que les itinéraires précédents dépassaient par endroits 15 % .

" AINSY PLACES ENTRE CES DEUX ROUTTES? ELLES NE NOUS ONT PRODUITS QUE DES MAUX TRES SENSIBLES . LA MAJEURE PARTIE DES HABITANTS DE CERVIERES FAISAIENT DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES LE COMMERCE DES MULETS, DES CHEVAUX, DES BOEUFs, DES VACHES ET TAUREAUX QU'ILS ALLAIENT ACHETER DANS LES PROVINCES DU LIMOUSIN, DU BOURBONNAIS, DU NIVERNAIS, DU POITOU ET DE LA HAUTE AUVERGNE . ET, POUR L'ALIMENT DE CE COMMERCE, ILS ACHETTAIENT DANS LES LIEUX ET PAROISSES CIRCUMVOISINES, (CAR LE TERRITOIRE DE CETTE COMMUNAUTE ETAIT TROP ETROIT ET TROP INGRAT POUR Y FOURNIR), LES AVOINES, LES FOINGS ET LES AUTRES FOURRAGES NECESSAIRES ."

note : ce commerce est toujours important à la Révolution . En 1797, huit familles de Cervières payent patentes comme marchands de bestiaux . Et un texte de 1792 nous apprend qu'au pré du Marais " 5 ou 6 marchands mettaient 40 à 50 chevaux qu'ils avaient acheté et enlevaient de un ou deux jours " .

" MAIS L'OUVERTURE DE CES DEUX GRANDES ROUTTES SUR LESQUELLES SE SONT ETABLIES DES POSTES, DES HOSTELLERIES ET TANT D'AUTRES ETABLISSEMENTS A CONSOMMATEURS, ONT FORMES UN OBSTACLE INSURMONTABLE A L'ACQUISITION DE CES DANREES, TANT PAR LA RARETE QUE PAR L'AUGMENTATION DES PRIX QU'ELLES Y ONT INTRODUITS, EN SORTE QUE NOS MARCHANDS ONT ETE FORCES D'ABANDONNER CE GENRE DE COMMERCE, LE SEUL PRACTIQUABLE DANS NOTRE POSITION, CAR LA VILLE DE CERVIERES N'EST SUSCEPTIBLE D'AUCUN AUTRE TRAFIC OU INDUSTRIE . NOUS AVONS SOUVENT ET TRES SOUVENT DEMANDE AU SIEUR COMMISSAIRE DE CETTE GENERALITE D'OUVRIR DES CHEMINS DE COMMUNICATION A L'UNE ET A L'AUTRE

DE CES DEUX GRANDES ROUTTES, ET DE NOUS FAIRE PARTICIPER AUX FONDS DE CHARITE QUE LA BONTE DU SOUVERAIN DESTINAIT A CET EFFET . IL A TOUJOURS ETE SOURD A NOS JUSTES REVENDICATIONS, EN SORTE QUE NOUS SOMMES RESTES COMME UNE PEUPLADE ISOLEE ET IGNOREE DANS LA GENERALITE ."

note : Cervières souffre de la concurrence des nouveaux relais de la poste aux chevaux qui sont établis à Noirétable, à St Just, à St Thomas, à la Grande Bergère et à St Thurin . Comme de la multiplication des charbons et des aubergistes dans l'intervalle des étapes, à La Valette, à l'Etang, à Tartaru, à la Meule, à la Barbarde, plus encore à Clochetterre et à Clermont de Celles (première mention de Chabreloche vers 1760) qui deviendront communes . Il y avait bien des chemins de raccordement aux routes royales par les Combes et Fougerolles; mais ils ne seront améliorés qu'en vers 1830 . A noter pour lutter contre l'isolement, la proposition inscrite dans le cahier de doléances des Salles qui consistait à doubler la route de Noirétable entre le tournant de la Grande Jeanne (en bas des Ruines) et Chabreloche, en passant par Cervières .

" LE TRAITANT, POUR COMBLER NOTRE MALHEUR, PRENANT OCCASION DE LA DIFFICULTE QU'EPROUVAIENT CES VOITURES DANS LA CONDUITE DES SELS NECESSAIRES A L'APPROVISIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DU GRENIER A SEL ETABLI DE TOUTE ANCIENNETE DANS NOTRE VILLE, SURPRIS DANS L'ANNEE 1782 UN ARRET DU CONSEIL QUI ORDONNA LA TRANSLATION DE CE GRENIER AU BOURG DE NOIRETABLE . NOUS N'ETIONS PAS ASSEZ FORTS ET ASSEZ PUISSANTS, POUR LUTTER CONTRE L'AVIDITE DU TRAITANT QUI TROUVAIT UN GAIN ET PROFFIT DE DEUX SOLS PAR MINOT SUR LA VOITURE DES SELS RENDUS AU BOURG DE NOIRETABLE, ET LA TRANSLATION DU GRENIER S'EFFECTUA AN LA MEME ANNEE 1782 AU GRE DE LA CUPIDITE DU TRAITANT ET A NOTRE DETRIMENT . DEPUIS CETTE EPOQUE, NOUS AVONS PERDU ET L'ETABLISSEMENT ET LES AVANTAGES QUI EN ETAIENT INSEPARABLES "

Les GRENIERS

duvergna	Forez
cussét	Roanne
THIERS	Cervières
	Feurs
	Montbrison
courpière	St Etienne
	St Bonnet
	Bourg Arg.
	St Pierre de B.

note : seuls les greniers du Roi étaient autorisés à vendre le sel, dans la mesure où celui ci fait l'objet du prélèvement d'un impôt . Cervières possède un des sept greniers du Forez . Les chambres à sel ont tout un personnel de contrôleurs et de mesureurs sous la direction du Receveur . Elles approvisionnent les revendeurs à la petite mesure qu'on appelle les Regrattiers et les particuliers . Toute vente suppose un acquit qu'il faut présenter aux perquisitions des gabelous . Les délits de faux saulnage sont jugés sur place par un tribunal de première instance qui distribue amendes, condamnations aux galères, voire à la roue, avec possibilité d'appel à la cour de Valence .

" ELLE SERAIT DESERTE CETTE VILLE , ET ABSOLUMENT DESERTE, S'IL N'Y RESTAIT PAS UNE CHATELLENIE QUI EMBRASSE DANS SON RESSORT, EN TOUT OU EN PARTIE DIX SEPT PAROISSES OU CLOCHERS . LES AUDIENCES S'Y TIENNENT REGULIEREMENT TOUS LES LUNDY DE CHAQUE SEMAINE, ET C'EST CE JOUR LA SEULEMENT QUE NOUS VOYONS DANS NOTRE VILLE QUELQUES ETRANGERS JUSTICIABLES ."

note : le rasement du chateau n'a pas fait disparaître l'auditoire de justice . Le juge qui est le capitaine Chatelain et ses assesseurs, entourés de procureurs et de greffiers règle surtout des problèmes de bonnage, d'héritage,

d'arrérages dans le versement du cens, de détournement de sapins, de chasse sans autorisation ... Le Seigneur de Cervières - à l'origine le Comte du Forez qui déléguait ses pouvoirs au Capitaine Chatelain - avait droit de justice sur plusieurs paroisses à cheval sur l'Auvergne et le Forez. Les droits seigneuriaux sont passés ensuite du Comte du Forez au duc de Bourbon, du Duc de Bourbon au Roi de France, enfin du Roi de France (Louis XIV) à la famille des d'Aubusson de la Feuillade, dont une descendante a épousé le Duc d' Harcourt. C'est un D' Harcourt qui possède également le duché du Roannais qui est seigneur de Cervières en 1789.

" QUOIQUE LE MEME JOUR IL S'Y TIENNE UN MARCHE, ET QU'IL Y EN AVAIT UN AUTRE D'ETABLI POUR LE JEUDI. CELUY CI EST ABSOLUMENT NUL, ET CELUY DU LUNDY DURE A PEINE UNE HEURE, ET N'EST TENU QUE PAR DES FEMMES DE LA CAMPAGNE QUI Y APPORTENT SEULEMENT LES FILS QU'ELLES ONT FACONNES DANS LE COURANT DE LA SEMAINE QU'ELLES VENDENT A CINQ OU SIX MARCHANDS FILLETIERS ETRANGERS QUI LEUR APPORTENT DE L'OEUVRE EN ECHANGE " .

note : la filature du lin d'est développée après 1770, à partir du Roannais. Les marchands apportaient des paquets de lin brut et récupéraient les écheveaux de fil pour les revendre aux fabricants de tissus. Les femmes peignaient les fibres, les filaient au rouet et les dévidaient en écheveaux. Au dénombrement de 1814, il y a à Cervières 26 fileuses. Le marché aux fils de Cervières est reconnu, au même titre que ceux de Roanne et de Thizy. Pendant la Révolution on verra apparaître la fabrication de bas et de bonnets au métier. La bonneterie sera une spécialité locale pendant tout le XIX^{ème} (3 ou 4 ateliers avec une vingtaine d'ouvriers), avec en complément la broderie au tambour, d'abord des bas, puis des écussons que que l'on appelle des "grenades".

GIRARD père et fils
manufacture de Bonneterie
Maison fondée en 1796
Bas de Trousses avec initiales.

" CEPENDANT CETTE VILLE, CETTE COMMUNAUTE DONT LE TERRITOIRE EST INGRAT, PUISQU'IL NE JOUIT MEME PAS DE L'AVANTAGE DU SEUL VALLON que QUE L'ON VOIT A SON ORIENT, ATTENDU QUE SES POSSESSIONS SE TERMINENT AU PIED DE LA MONTAGNE ET A LA NAISSANCE DE CE MEME VALLON, EST NEANT MOINS CHARGEE D'IMPOTS CONSIDERABLES ."

Le texte détaille ensuite la nature des impôts incriminés : la taille, la capitation, le vingtième, la taxe représentative de la corvée, les droits d'aide, d'inspection aux boucheries ...

" AJOUTONS A CELA LE TROUBLE FAIT A LA TRANQUILLITE DES FOYERS DE CHAQUE HABITANT PAR LES VISITES ET LES RECHERCHES CONTINUELLES DES EMPLOYES DES GABELLES ET DES AIDES, QUI SONT D'AUTANT PLUS MULTIPLIER QUE LE TRAITANT AUTORISE SES SOUPCONS DE FRAUDE SUR LA PROXIMITE DE NOTRE VILLE AVEC LA PROVINCE D'AUVERGNE OU LE SEL SE VEND A MEILLEUR PRIX DE MOITIE ET OU LES VINS NE SONT SUJETS A AUCUN DROIT .

note : l'Auvergne et le Forez n'ont pas le même régime fiscal. Notamment pour le sel qui n'est pas taxé en Auvergne, mais l'est en Forez, et plus encore en Bourbonnais : d'où la contrebande que cherchent à enrayer les brigades de

PAIX du MINOT (50 Kgs)
de SEL

FOREZ 40 à 41 l
Bourbonnais 61 à 62 l
AUVERGNE 9 à 11 l

gabelous à Ferrières en Bourbonnais, à Thiers, Celles et Courpière en Auvergne, à St Priest la Prugne, St Just, Champoly, Noirétable, St Jean la Vêtre en Forez . Le transport des marchandises qui sortent d'Auvergne est également soumis à des taxes . Les petits vins de Thiers et de Limagne qui sont à portée de mulets ne peuvent se boire à Cervières où l'on achète des vins de Boen et de Villenontais .

" CE QUI DEMONTRE ENCORE LA DEPOPULATION DE NOTRE VILLE, C'EST LA SITUATION DES JARDINS . LE PEU D'HABITANTS QUI RESPIRENT DANS CETTE VILLE Y POSSEDENT UNE MAISON ET UN JARDIN, MAIS CHAQUE JARDIN EST A PIC ET PLACE DANS L'ENCEINTE DES MASURES D'UNE MAISON DONT IL A ENLEVE LES DECOMBRES ET APPORTE AVEC AUTANT DE PEINE QUE DE FRAIS LE TERRAIN . ET, DE CE FAIT, LA PRODUCTION DE CES LEGUMES, EU EGARD A L'APRETE DU CLIMAT, IL NE SE FAIT USAGE QU'A L'APPROCHE DE L'AUTOMNE ."

Suit une critique de l'inégalité dans la répartition des impôts, et une violente dénonciation des taxes sur les denrées de première nécessité (le sel, le vin) qui sont "PRELEVES PAR DES EMPLOYES QUI EMBARASSENT LES PORTES DES VILLES, FURETENT DANS LES CAVES, LES GRENIERS ET LES MAGASINS, ET CONTRIBUENT A ENTRETENIR UN ETAT DE GUERRE ENTRE LE PRINCE ET LE PEUPLE" , comme de l'action "DES TRIBUNAUX DE LA MAITRISE DES EAUX ET FORETS, QUI FOULENT LES HABITANTS DE LA MONTAGNE SOUS DES PRETEXTES VAINS ET INCONSEQUENTS ." A noter la proposition " DE DESUNIR LA PROVINCE DE FOREZ DE LA GENERALITE DE LYON" .

Ce beau texte de notables ouverts aux courants de pensée du siècle des Lumières porte la date du "troisième mars 1789" . Il est paraphé par Guillaume Chazelet de Vilette, lieutenant civil et criminel et signé par "ceux des habitants qui ont su signer" . Vingt et un citoyens actifs qui se partagent entre hommes de loi, marchands de foire qui sont aussi aubergistes, et maitres artisans (tanneurs, maréchaux ferrants, serruriers et menuisier) .

Chazelet de Vilette

Delavalette Delestra Dumas Beringer Poncet
Barat Delaire Dussupt Chossoneri Chatelien
Colonge Bourguignon Morel Girard Salles

Elle seroit Deserte Cette Ville, Et absolument
Deserte, s'il n'y restoit Pas une Châtellenie qui
embrasse Dans son ressort La tout ou la partie
Dis sept Parroisses ou Cloches; Les audiences s'y
tiennent régulièrement tous les lundy De chaque
semaine Et c'est ce jour la seulement que nous
voyons Dans notre Ville quelques Etrangers
justiciables quoique le même jour il se tiennent
un marché et qu'il y en ait un autre établi Pour le
jour de Caluicy est absolument nul et Celuy Du
Lundy Bure à peine une heure et n'est tenue que
paraphrase Pour les Etrangers.